

COMMISSION CHARGEE DES ACTIONS EDUCATIVES ET DES SERVICES CIVIQUES

Réunion par moyens informatiques le mardi 8 octobre 2024

Membres : Mme THIRIOT Sandrine, MM. CHARUEL Francis, HUTIN Stéphane et VICHERAT Jean-Pierre.

Assistent: MM. GRANDJEAN Thierry, CTD DAP et ZIANI Nordine, Adjoint Technique.

Après étude des pièces fournies par les candidats, ceux qui étaient dans un cursus scolaire devaient impérativement justifier d'un volume horaire hebdomadaire égal ou inférieur à 25 heures, conformément aux prérequis des services de l'état.

- La commission retient la candidature suivante :

- KENNEL Léanne (Fc St Mihiel), convention reçue et inscription au CFI validée.
- Considérant les critères de sélection requis et compte tenu des éléments transmis par les candidats, la commission ne peut valider la candidature, pour cette saison 2024/2025, des personnes suivantes :
 - TRAUTH Mike (Es Lérouville) : volume horaire scolaire hebdomadaire supérieur à 25 heures.
 - LAUFFER Antoine (Us Etain Buzy) : volume horaire scolaire hebdomadaire supérieur à 25 heures.
 - HUART Mathis (Us Etain Buzy): volume horaire scolaire hebdomadaire supérieur à 25 heures.

A ce jour, il reste trois postes à pourvoir et la commission se réunira autant de fois que nécessaire afin d'étudier les futures candidatures.

Pour toute information complémentaire, la commission reste à votre disposition ainsi que M. Dimitri Klaus, responsable au niveau des services de l'Etat (<u>dimitri.klaus@ac-nancy-metz.fr</u>).

La secrétaire THIRIOT Sandrine